

La Commission regrette que l'attitude du Gouvernement grec envers elle l'ait empêché de recueillir aucune réponse officielle aux accusations qui ressortent de ces témoignages. Il est impossible de nier que toute une région bulgare ait été dévastée, sur une étendue de 140 kilomètres, et que presque tous les villages de cette région aient été incendiés. De plus, nous ne pensons pas qu'on puisse invoquer avec vraisemblance aucune nécessité de guerre. Les Grecs étaient très supérieurs en nombre à leurs ennemis; ils n'étaient, à notre connaissance tout au moins, ni harcelés sur leurs flancs, ni menacés dans leurs communications par des bandes qui auraient pu trouver refuge dans les villages. Les Grecs, sans subir aucune provocation de ce genre, brûlèrent méthodiquement tous les villages, à mesure qu'ils avançaient.

On ne peut défendre le massacre des paysans qu'en alléguant qu'ils étaient pris, en pleine résistance, les armes à la main. Or, cette explication n'est pas admissible en ce qui concerne les cas sur lesquels nous avons insisté. En outre, aucun des correspondants de guerre qui ont accompagné l'armée grecque n'a mentionné de conflits avec des villageois armés, le long de la ligne suivie par les troupes. Rien ne peut excuser le viol des femmes : on n'a d'autre ressource que de le nier.

Malheureusement, cette négation même est impossible. Aucun verdict rendu sur les témoignages recueillis par la Commission ne pourrait être plus sévère que celui que les soldats grecs ont, les premiers, porté sur eux-mêmes. Il arriva que la veille de l'armistice (27 juillet), les Bulgares saisirent les bagages du 19^e régiment d'infanterie, à Dobrinitché (Razlog). Ces bagages renfermaient, entre autres choses, les sacs postaux, la série des instructions télégraphiques et quelques-uns des comptes. On nous a permis d'examiner ces documents à loisir, au ministère des Affaires étrangères, à Sofia. Les télégrammes et les comptes ne présentent pas d'intérêt particulier. Les lettres des soldats étaient souvent écrites au crayon, sur des petits bouts de papier de toute sorte et de toute grandeur. Quelques-unes étaient soigneusement pliées, sans enveloppe; d'autres étaient écrites sur des feuilles-souvenirs rappelant la guerre, d'autres sur du papier à en-tête officiel. La plupart portaient le timbre du régiment. Quatre ou cinq étaient sur du papier timbré commercial, appartenant à une maison de Serrès, où quelque soldat grec avait dû le prendre en pillant la boutique. Le plus grand nombre de ces lettres ne sont d'aucun intérêt; elles ne font qu'informer la famille que le soussigné se porte bien, que ses amis sont sains et saufs, ou blessés, ou malades, suivant le cas. Quantité de ces lettres n'ont pas encore été examinées. Nous avons étudié avec un soin particulier une série de vingt-cinq lettres contenant l'aveu formel, par ces soldats grecs, des brutalités auxquelles ils s'étaient livrés. Deux des membres de la Commission savent un peu le grec moderne. Nous avons pu nous assurer par nous-mêmes : 1^o que